

Aiguilhe

Bulletin municipal janvier 2014 - n°27



*dessin Victor
Rivet*





Alimentation biologique
Eco-produits
Fruits légumes
Cave à vins
Cadeaux éthiques

ECHO NATURE
34 avenue de Roderie
Aiguilhe - Le Puy-en-Velay
Tél. 04 71 02 95 81
echonature_gerance@orange.fr



produits & solutions

RIOM
VICHY
ISSOIRE
AUBIERE
BRIOUDE
COURNON
MONTLUCON
MONTBRISON
SAINT-ETIENNE
LE PUY-EN-VELAY

le Bar du Rocher
vous accueille...

Espace Tabac-Presses
loto - Amigo

Espace Snack-bar

1 rue St-Michel - 43000 Aiguilhe - Tél. 04 71 09 29 03



Chauffage
Sanitaire
Plomberie
Climatisation
VMC
Dépannage

1 rue de Valenciennes - 43000 LE PUY-EN-VELAY
Tél. 04 71 04 17 91 - Fax : 04 71 04 95 47 - escudero.chauffage@outlook.com

ALLAMAND SCHINDLER
ASCENSEURS et AUTOMATISMES de fermetures



chemin de Jalavoux - 43000 Aiguilhe - Tél. : 04 71 09 40 07 - Fax : 04 71 09 08 71
vallamand@allamand-ascenseurs.fr - www.allamand-ascenseurs.fr

LISSAC
OPTICIEN



SAVAJOLS OPTIQUE
Rocade d'Aiguilhe - 11 rue de Bonneville - 43000 Aiguilhe
Tél. /Fax : 04.71.04.14.23



Garage LIOGIER Frères



Réparation - Carrosserie - Mécanique
Toutes marques - Vente véhicules neufs et occasions

Rocade d'Aiguilhe - 43000 AIGUILHE
Tél. Mécanique : 04 71 02 45 87 • Tél. Carrosserie : 04 71 02 46 47
Fax : 04 71 05 75 81 • e-mail : daniel.liogier.lepuy02@reseau.renault.fr

Transports toutes distances
Transports médicaux
24h/24 - 7jrs/7

Aiguilhe TAXI

GAYTE Pascal
Tél. 06 08 24 46 27
Route du Puy - 43320 Chaspuzac

s.a.r.l. **G. CONIASSE**
14 rue de Craponne - 43000 LE PUY-EN-VELAY
Tél : 04 71 09 41 48

AMBULANCES • V.S.L. • TAXIS

Pompes Funèbres
Toutes communes - Contrats obsèques
Articles funéraires



**Rhône-Alpes
Auvergne**

Le Collet - 43000 POLIGNAC
Tél. 04 71 02 00 68
Fax : 04 71 09 37 82



Informations diverses

AU SOMMAIRE DE CE BULLETIN

- P. 3 Informations diverses**
- P. 4 Editorial**
- P. 6 Les finances**
- P. 7 Urbanisme**
- P. 8 Travaux dans la commune**
- P. 10 Bilan de la saison touristique à St-Michel d'Aiguilhe**
- P. 12 Aiguilhe pêle-mêle**
- P. 14 Ecole La Coustette**
- P. 15 Micro-crèche d'Aiguilhe**
- P. 16 Associations**
 - P. 16 - Aiguilhe Animation*
 - P. 17 - Comité de Jumelage*
 - P. 18 - Autour de St-Michel d'Aiguilhe*
 - P. 20 - Compagnons de Miramande*
 - P. 21 - Téléthon*
 - P. 22 - Club d'Aiguilhe*
 - P. 23 - Club de Tarot*
 - P. 24 - Boule Amicale*
 - P. 24 - Aiguilhe Football Club*
 - P. 25 - Théâtre L'Ambroisie*
 - P. 25 - Départ en retraite à l'école*
- P. 26 Information Elections**

Infos pratiques

- **Mairie** : ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h. Tél. 04 71 09 03 83.
www.aiguilhe.fr - mail : mairie@aiguilhe.fr
- **Rocher St-Michel**
www.rochersaintmichel.fr
- Informations touristiques : 04 71 09 50 03
- Informations religieuses : 06 42 27 65 14
- **CCAS** : 04 71 09 03 83
- **Bibliothèque** : ouverture mardi et vendredi de 17h à 19h
- **Ecole** : 04 71 02 73 34
- **Crèche** : 07 86 11 82 64
- **Assistante sociale** :
Madame Fabienne Arnould – DIVIS
au 04 71 07 44 21
Le lundi matin sur rendez-vous de 9h à 11h30
Le jeudi matin sans rendez-vous de 8h30 à 11h30
- **Télé Assistance 43** :
5 rue Burel au Puy-en-Velay,
04 71 09 22 43 ou 06 86 91 48 46 ou 06 83 50 62 12
mail : AFCVTA43@aol.com
- **Portage repas** :
- *ADMR*, 13 rue Pierre et Marie Curie
à Chadrac, 04 71 09 26 31.
- *CCAS Le Puy* : 04 71 07 01 30
- **Urgence Sécurité Gaz** : **0 800 47 33 33**
(appel gratuit depuis un poste fixe)
- **SAMU** : **15**
- **Pompiers** : **18**
- **Commissariat du Puy** : 04 71 04 04 22

Etat Civil 2013

NAISSANCES

BENSAIDANI Hanâ	26 août
BERTRAND Jules	3 mars
CHAMORET Mila	29 septembre
FAURE Pierre-Alexis	20 janvier
PIERRE Amaury	20 octobre
PRIEMER Lukas	15 juin
ROBERT Victoria	29 septembre
SOULIER Léonie	13 août

MARIAGES

Geneviève COURDURIE et Hilaire BALAGUER	1 ^{er} juin
Rosemonde RAMOS et Jérôme REYNIER	22 juin
Séverine SURREL et Gilles DEVIDAL	21 décembre

DÉCÈS

AYMARD Henri	26 novembre
BOULHOL Roger	1 ^{er} septembre
BRANCHE Jacki	31 mars
CLADIERE Jean	7 mars
CUOT Alain	18 avril
DEDIEU Marie	21 août
DUBOIS Louis	29 mars
EIRA DA BOUCA Maria de Fatima	9 décembre
FERLAY Francis	30 juillet
GIBERT Louis	4 mai
LAFONT Casimir	14 novembre
MASSE Jean	25 avril
PAGES Albert	4 septembre
PIGNOL Hervé	14 juillet
RAMON Antoine	15 août
RANCHOUX André	1 ^{er} janvier
ROCHE Noémie	22 août
SOUVETON Henri	6 juillet
VILLETTELLE Paul	13 novembre

« **C'est pourtant dans la commune que réside la force des peuples libres** »

Alexis de Tocqueville, De la Démocratie en Amérique, T1, 1835

Le dernier congrès des Maires de France avait proposé de centrer la réflexion de ses congressistes autour de deux questions :

- 36000 communes en France une chance ou une faiblesse pour la république ?
- Intercommunalité ou supracommunalité ?

36000 communes : l'exception française

Ce nombre élevé des communes françaises pose la question du coût qu'il pourrait représenter pour les finances publiques. Cette question a largement nourri les débats journalistiques au cours des semaines qui ont précédé ou suivi ce congrès.

Beaucoup de ces commentateurs, surfant sur une vague démagogique, laissaient entendre que l'exception française serait une anomalie dont on ne peut sortir que par une politique de regroupement des communes pour aboutir, à terme, à une taille moyenne bien supérieure à l'actuelle réalité. Ils mettent en avant la loi des économies d'échelle. Cette loi en modèle économique de production a sans doute fait ses preuves. Est-elle aussi pertinente dans des systèmes administrés de services à la population ? J'en doute car le grossissement des structures publiques décuple la complexité de l'organisation et suppose un renforcement des procédures de contrôle. De ce fait les effets positifs des économies d'échelles sont perdus.

L'analyse des données financières des comptes 2012 des communes (accessibles sur le site internet de la DGCL) interroge quant à la pertinence de l'accroissement de la taille des communes. Si l'on compare la strate des communes de 500 à 2000 habitants dans laquelle Aiguilhe est classée, et celle des communes de 5000 à 10000 habitants les chiffres parlent d'eux-mêmes :

Nombre d'habitants	Charges de fonctionnement/hab.	Charges de personnel/habitant
500 - 2500 habitants	588 €	240 €
5000 - 10 000 hab.	1 015 €	504 €
Coefficient	1,7	2,1
Aiguilhe	413 €	167 €

Il ressort de ces données que les communes de 5000 à 10000 habitants ont, par habitant, deux fois plus de charges de personnel et 1,7 fois plus de charges de fonctionnement.

Les coûts de fonctionnement ne sont donc pas systématiquement réduits avec l'accroissement de la taille de la commune ; ils dépendent plus de la volonté des équipes municipales dont la maîtrise des coûts de fonctionnement est un objectif prioritaire. C'est le cas à Aiguilhe où les élus ont toujours eu l'exigence de contenir les charges de fonctionnement de la commune. Elles restent inférieures de 30 % par rapport à la moyenne des communes appartenant à la même strate de population.

Intercommunalité une chance pour les communes

L'intercommunalité a été présentée comme une chance pour les communes. Je partage cette affirmation : la survie des communes de petite taille ou de taille moyenne n'est possible que si elles savent construire une saine coopération intercommunale. Encore est-il nécessaire que le service rendu par les communautés de communes soit efficient. L'efficacité de la coopération intercommunale est, à mes yeux, conditionnée par :

- l'existence et de la qualité de son projet de territoire dont la concertation a présidé à sa construction ; ce projet apporte cohérence à l'action,
- l'écoute et le partage qui doivent être au cœur des relations entre tous les élus qu'ils soient membres de l'exécutif ou simples conseillers communautaires,
- l'organisation de services apportés aux élus municipaux des communes de taille réduite, notamment, dans les domaines de la réglementation, de l'ingénierie financière, du montage de projets et de l'accompagnement de leur réflexion.

On peut conclure que la taille réduite de notre commune ne pénalise pas ses performances économiques et financières, pas plus qu'elle ne pénalise les finances publiques. Sa dimension à taille humaine favorise les liens sociaux, et permet un bon niveau de réactivité et de proximité des services. Alors ne cédon pas au chant des sirènes d'une illusoire économie d'échelle. Cultivons notre identité de village qui a la volonté d'œuvrer dans un esprit constructif de coopération à l'échelle de notre Communauté d'Agglomération.

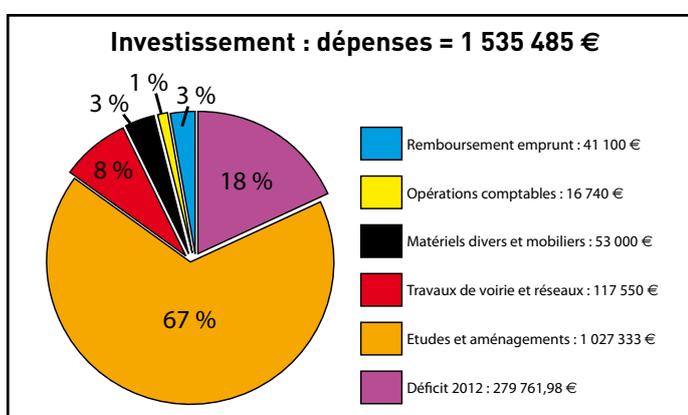
Très bonne année 2014 et bonne santé à vous tous. Je vous souhaite, de tout cœur, une complète réussite de chacun de vos projets.

***Michel ROUSSEL
Maire d'Aiguilhe***

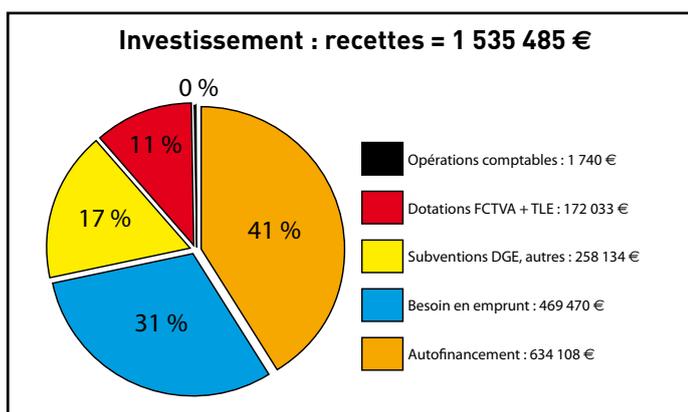
Les Finances

Investissement 2013

L'année 2013 a été notamment marquée par les travaux relatifs à la crèche qui seront terminés fin janvier 2014. Ce pôle petite - enfance permettra donc d'assurer une prise en charge de qualité des jeunes enfants. La crèche tourne, comme à son habitude, à plein régime et l'on peut souligner l'excellent travail fourni par le personnel de l'ADMR, gestionnaire de la structure. Le coût se situera vers 770 000 euros TTC, atténué par une subvention au titre de la DETR (dotation d'équipements des territoires ruraux) de 90 000 euros. Une partie du prêt contracté pour le financement de cet équipement soit 150 000 € a été débloquée mi-décembre.



Les jeux pour enfants situés à côté du stade ont été entièrement rénovés pour un montant de 15 000 €. Par ailleurs, un petit mur d'escalade (4 000 euros) a été acheté et installé dans la cour de l'école pour la plus grande joie des écoliers.



L'aménagement de l'espace public, impasse des Vignerons, devrait être fini dans les prochaines semaines et offrira une meilleure luminosité pour les riverains de cette impasse.

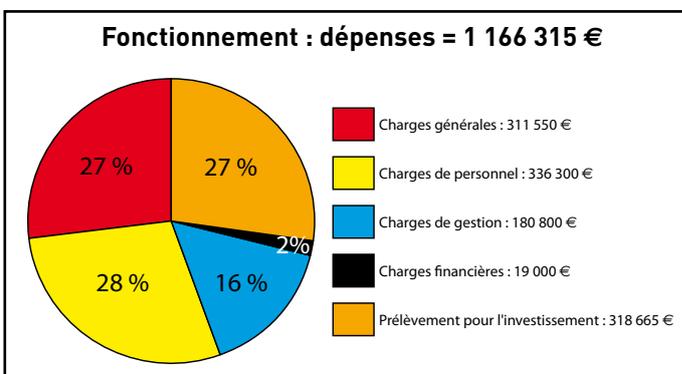
Comme chaque année, l'acquisition de nouveaux matériels pour des réalisations d'aménagement par les ser-

vices techniques a été programmée. A titre d'exemple, l'installation de potelets, montée du séminaire, permet dorénavant d'assurer la sécurité des nombreux piétons, majoritairement des élèves se rendant au collège ou au lycée.

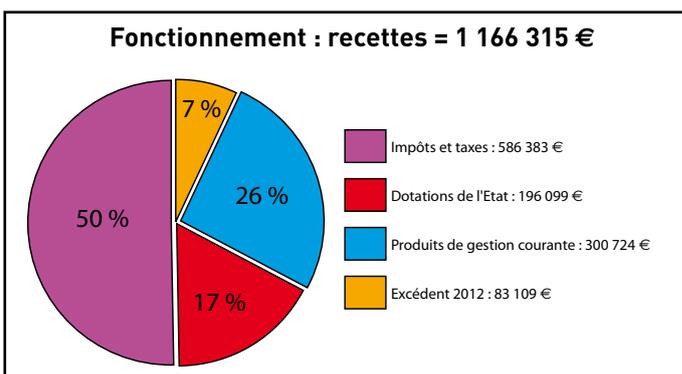
Ce budget, consacré à l'investissement, permet donc de concrétiser divers projets dans le domaine social ou culturel tout en conservant des marges de manœuvre pour les autres dépenses classiques incombant à toute commune notamment grâce à l'autofinancement.

Fonctionnement 2013

Par rapport au budget prévisionnel 2012, le budget de fonctionnement 2013 a été confectionné en prévoyant une baisse des charges de 0.3% et une augmentation de 0.2% pour les recettes. Ce budget devrait permettre de dégager un excédent de 235 556 €. Ce dernier ajouté au résultat de l'année 2012 aboutit à un virement de 318 665 € à la section d'investissement.



Comme les années précédentes, les taux des impôts locaux n'ont pas été modifiés alors que ces derniers représentent la majorité (50%) de nos produits.



Les médias ont largement parlé du décret du 28 février 2012 qui dispense les constructions nouvelles de toute formalité quant à :

- **La hauteur au-dessus du sol inférieure ou égale à 12 mètres**
- **L'emprise au sol inférieure ou égale à 2 m²**
- **La surface de plancher inférieure ou égale à 2 m²**

Mais cela ne s'applique pas dans un site classé ce qui est le cas de la commune d'Aiguilhe.

Les conditions pour construire sans permis ni déclarations préalables sont tellement restrictives qu'elles ne s'appliquent que de façon exceptionnelle. En réalité, le dépôt d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable constitue l'étape incontournable pour obtenir le droit de construire.

La mairie (04 71 09 03 83) est là pour vous conseiller en amont de la demande en matière de procédure.

Ainsi à Aiguilhe, les grandes lignes directrices sont les suivantes (sous réserve qu'elles ne soient pas en retrait au POS) :

- **Les travaux d'entretien ou de réparation ordinaire (remplacement de fenêtres, de portes, de tuiles, crépi..., tout ce qui est visible de l'extérieur) doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.**
- **Les travaux intérieurs sont dispensés d'autorisation sauf si on a une surface de plancher supérieure à 5 m².**

Demandes déposées en mairie en 2013

● Permis de construire	4
● Déclarations préalables	22
● Certificats d'urbanisme	25
● Déclarations d'intention d'aliéner	17

Le nombre de permis de construire décroît par rapport aux années précédentes et le nombre de déclarations préalables est constant.

Des aides pour l'amélioration de votre logement

Vous êtes propriétaire d'un logement sur le territoire de l'agglomération ? Vous souhaitez réaliser des travaux ? Des aides seront à votre disposition (à partir du second trimestre 2014).

En partenariat avec l'Etat (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, Anah), la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay s'engage, via la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), dans l'amélioration de l'habitat sur son territoire.

Des aides financières seront disponibles pour les propriétaires qui occupent leur logement (sous conditions de ressources) ou qui louent leur logement et qui engagent des travaux d'amélioration (amélioration thermique, mise en accessibilité du logement...)

**Pour tout contact/information : Société Publique Locale du Velay
13 Place du Breuil, 04 71 02 52 52 ou mairie d'Aiguilhe au 04 71 09 03 83**

Travaux dans la commune

Projet de construction et aménagement de bâtiments publics

Etape 1 du programme : construction de la Crèche du pôle petite enfance

Ce nouveau bâtiment permettra l'accueil d'une crèche de 9 à 12 berceaux et comprendra :

- Deux salles d'éveil
- Trois dortoirs
- Une salle de bains/sanitaires enfants
- Des vestiaires et sanitaires pour le personnel
- Un bureau pour la directrice
- Un hall commun avec l'école
- Un hall d'accueil crèche
- Une biberonnerie
- Une lingerie
- Une salle de motricité (partagée avec la maternelle de l'école)
- Un local technique (sous station chauffage et armoires électriques)
- Une cour avec préau.

Ce projet initié au 2^e semestre 2012 s'est poursuivi pour la partie travaux en 2013.

La maîtrise d'œuvre est assurée par l'Agence La Cité (Architecte B. Colliot) et les bureaux d'études techniques AVP, BMV et Gérentes.

Les entreprises intervenantes sont :

- Lot 1 : Terrassement – Soulier
- Lot 2 : Maçonnerie - SOCOBAT
- Lot 3 : Charpente métallique – Lignon Métal
- Lot 4 : Etanchéité - Gayte
- Lot 5 : Menuiserie Extérieure Alu - Serodon
- Lot 6 : Menuiserie intérieure - Faure
- Lot 7 : Plâtrerie peinture – Bati & Déco
- Lot 8 : Carrelage - Astruc
- Lot 9 : Sols Souples - Gimbert
- Lot 10 : Plomberie sanitaire - Vidal
- Lot 11 : Chauffage gaz VMC – Escudero
- Lot 12 : Electricité - Saby

Les travaux ont débuté le 2 mai 2013, et devraient se terminer début février 2014.



Géothermie

Parallèlement aux travaux de la crèche nous avons engagé les études pour la création d'un réseau de chaleur à partir de la géothermie pour

alimenter les bâtiments communaux situés au pied du rocher à savoir : la crèche (en construction), la future école et le bâtiment école/salle polyvalente actuel.



Ces études cofinancées par les services de l'état (ADEME) ont été confiées au bureau d'études techniques AVP et comprennent :

- Une étude de choix énergétique (réalisée en mars 2013).
- Une étude de faisabilité avec forage d'un puits test à 150m pour modélisation des sources énergétiques, ce forage et les tests de modélisation ont été réalisés début décembre 2013.
- Etude, dimensionnement et chiffrage du réseau de chaleur (janvier 2014).

A la suite de ce chiffrage une nouvelle demande d'aide financière sera faite à l'ADEME pour la part qu'elle apportera à la commune pour la réalisation.



Travaux routiers

Au cours de l'année 2013 la commune a réalisé les travaux suivants :

- Réfection du parking de la mairie : 12 500 € HT
- Enrobés Rue du Gour, rue des Rives : 45 500 € HT
- Création d'un cheminement piétonnier montée du séminaire : 2 200 €
- Réfection de trottoirs Route de Roderie et Chemin du Panorama : 4 500 € HT.
- Réaménagement de la sortie du Lotissement « Les Arcs » : 1 500 € HT.



Impasse des Vignerons

Faisant suite à l'effondrement partielle de la toiture de la maison sise 1 bis impasse des Vignerons, et afin de sécuriser cet ensemble immobilier, la commune a réalisé la démolition totale du bâti de la parcelle, ainsi que le confortement et l'étanchéité des sols (plus particulièrement vis-à-vis des caves privées qui s'y trouvent).

Ces travaux réalisés par les entreprises Le compagnon et Gayte ont été suivis par la maîtrise d'œuvre (Michel Sabadel) et la SEM du Velay (pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage).

Les travaux qui s'élèvent à 70 000 € HT devront être terminés fin janvier 2014.



Bilan de la saison touristique 2013

Au Rocher Saint-Michel d'Aiguilhe

Une météo exécrable au printemps, un mois de juillet qui peine à démarrer...

Dans un contexte défavorable et de crise et après deux saisons touristiques exceptionnelles, en 2011 et 2012, la fréquentation touristique du Rocher Saint-Michel d'Aiguilhe connaît, cette fois, une légère baisse du nombre de visiteurs qui reste, malgré tout, bien au dessus de la fréquentation annuelle moyenne. Ainsi, au 30 septembre 2013, le total des entrées s'établit à 70545 personnes, ce qui représente une baisse de 8,88 % par rapport à la précédente saison.

Localement, cette situation à la baisse se retrouve au Cloître de la Cathédrale (22962 visiteurs en 2013 contre 25225 en 2012) et au Rocher Corneille qui malgré la restauration de la Statue Notre-Dame de France termine au 30 septembre à 92461 visiteurs contre 98512 en 2011. Ce dernier monument a été totalement fermé à la visite durant les vacances de Noël 2012-2013 mais a enregistré de très bons résultats sur les premiers jours de la réouverture qui ne compensent pas et ne permettent pas de dépasser le chiffre observé en 2011. A l'inverse la forteresse de Polignac cumule 23632 visiteurs contre 20225 en 2012. Cette augmentation trouve une partie de son explication dans le billet jumelé, qui a semble-t-il créé une très forte synergie sur ce monument, et aussi sur l'accroissement des horaires d'ouverture de la forteresse.

Parallèlement, les indicateurs nationaux sont restés orientés dans le rouge tant sur les prévisions que pour les bilans. Les observations effectuées par le Comité Régional Du Tourisme d'Auvergne et la Maison du Tourisme de la Haute-Loire témoignent également d'une météo très défavorable au printemps, qui a provoqué un ralentissement de l'activité. Le démarrage très lent du mois juillet n'est pas, non plus, passé inaperçu chez ces deux organismes.

Par ailleurs, les comportements observés depuis plusieurs années perdurent et s'accroissent (fractionnement des vacances, clients de plus en plus exigeants, budget vacances et visites en baisse, durée de séjour plus courte, réservations

et annulations tardives, internet). Après une réécriture complète du site internet du Rocher Saint-Michel à l'occasion du 1050^e anniversaire de la chapelle, en 2012, il convient de signaler que depuis le début de l'année 2013, la version anglaise est disponible.

Au fil de la saison touristique

L'analyse ci-dessous ne se limite pas à la saison d'été (juillet et août) mais plus largement à la saison touristique qui se situe pour l'agglomération du Puy-en-Velay entre le 1^{er} octobre 2012 et le 30 septembre 2013. En effet, l'évolution des comportements en matière de consommation de vacances et de temps libre montre qu'il est plus pertinent de raisonner sur une période plus longue.

Comme en 2012, la haute saison (juillet et août) a démarré, une nouvelle fois, trop lentement (démarrage tardif des vacances scolaires, une météo souvent incertaine en juillet, peu d'entreprises fermées sur ce mois). Le mois d'août oscille sur un niveau élevé avec 19889 visiteurs dont trois journées avec plus de 1000 personnes (- 9 - 12 et 13 août).

La moyenne saison (avril, mai, juin et septembre) peut se résumer de la façon suivante : des conditions de visites très défavorables au printemps (pluie et froid) et plutôt correctes pour le mois de septembre qui a connu, cette année, quatre événements marquants à la suite (Les Journées Européennes du Patrimoine, le Roi de l'Oiseau, le Grand Trail du Saint-Jacques, la Foire aux Miels et la saint Michel le dernier week-end).

La basse saison a également bénéficié d'une météo assez agréable et ensoleillée en octobre, novembre et décembre 2012 et janvier 2013. Cette situation observée sur la fin d'année 2012 ne s'est pas répétée en février et mars 2013 puisque les températures étaient régulièrement négatives et souvent accompagnées de précipitations qui ont eu pour effet de freiner sensiblement les entrées au Rocher Saint-Michel.

Comparatif des entrées : du 1er octobre 2002 au 30 septembre 2013

Mois	2002 / 2003	2003 / 2004	2004 / 2005	2005 / 2006	2006 / 2007	2007 / 2008	2008 / 2009	2009 / 2010	2010 / 2011	2011 / 2012	2012/2013
Octobre	2 925	3 462	3 317	4 033	3 591	3 163	3 444	3 997	3 809	5 385	3 622
Novembre	1 225	1 401	816	1 150	1 333	1 307	1 116	1 063	1 276	1 493	1 841
Décembre	577	453	448	312	679	695	613	641	585	1 023	1 296
Janvier	291	155	76	94	568	355	247	144	176	241	280
Février	993	995	548	1 029	1 307	1 573	1 054	796	1 173	941	852
Mars	1 816	1 375	2 601	1 286	1 754	1 838	1 550	1 386	2 293	2 433	2 156
Avril	5 326	4 617	6 549	5 524	6 004	4 194	5 118	4 993	5 774	5 527	3 533
Mai	6 921	6 444	8 865	6 906	6 583	7 401	7 750	7 103	6 320	8 439	8 271
Juin	6 414	5 478	7 849	6 624	6 049	5 697	6 109	6 242	8 363	6 910	7 472
Juillet	13 966	12 798	15 670	10 889	13 447	11 478	12 996	12 254	15 605	14 366	12 728
Août	18 668	19 117	23 614	21 109	18 825	18 144	18 590	20 288	20 814	20 257	19 889
Septembre	7 157	6 915	7 707	7 390	8 569	7 409	7 801	8 361	9 059	10 409	8 605
	66 279	63 210	78 060	66 346	68 709	63 254	66 388	67 268	75 247	77 424	70 545



L'Espace Saint-Michel a accueilli six nouvelles expositions durant l'année 2013. Du 15 au 30 avril 2013, Brigitte Lorella, une stéphanoise, qui a longtemps résidé en Languedoc Roussillon, a exposé des créations tissées. Brigitte

Lorella assemble, entrecroise, compose, assortit pour faire naître derrière chaque tableau une histoire, un lieu simplement suggérés par un titre.

Au mois de mai, ce sont trois joueurs du Club de Tarot d'Aiguilhe (Agnès Pascal, Gilbert Favier et Rémi Boyer) qui ont présenté une série de peintures.



Au mois de juin et au mois d'août, Olivier Bouilhol a exposé des œuvres sculptées en siporex et des tableaux réalisés sur un support appelé « Forex ».

En juillet, Isabelle et Pierre Rousseau ont choisi de livrer au public un travail de grande qualité : Isabelle Rousseau, plasticienne, professeur d'arts plastiques, a exposé une recherche sur la disparition d'une couleur, sa couleur préférée. La présentation de cette réalisation a pris la forme d'une galerie de portraits abstraits accompagnée d'une série de « reliquaires ».

Pierre Rousseau, sculpteur plasticien, a poursuivi sur un thème qu'il a déjà partagé : « Histoires de Chiffons ». La nouvelle série s'intitulait « Drapés Noirs » et à travers une expression baroque ambiguë et décalée, ses sculptures abordaient des sujets parfois douloureux.



Au mois de septembre, pour la deuxième fois, Georges Leyre (membre du jury du concours « Peindre Aiguilhe » et de l'association « Les artistes du Velay ») a dévoilé différentes techniques qu'il affectionne (huile, aquarelle).

Parmi les actions développées en 2014, il y aura :

- la reconduction d'un billet jumelé de visites avec les trois rochers (Polignac, Corneille et Aiguilhe),
 - la création d'une « Route sur le volcanisme » à l'échelle régionale, des perspectives nouvelles dans le cadre du réseau des sites et des chemins de saint Michel
 - la mise en place d'une signalétique touristique piétonne (Le Puy-en-velay et Aiguilhe).
- Ce projet est porté par la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay.*



Aiguilhe Pêle-Mêle...



A Aiguilhe, il fait bon en été...



... Au printemps ou à l'automne...



... Et même en hiver !



Passage d'un convoi exceptionnel...



... pour un moment de bonheur

Commémorations



Festival Folklorique



Repas des Aînés



*A*iguille de lave
I nondée par la Borne,
*G*ué du pont Tordu
*U*nique si longtemps,
*I*ci les vignes furent
*L*es êtres les remplacent,
*H*éritage des âges
*E*nsemble créons notre temps...



Ecole La Coustette

Située au pied du Rocher Saint Michel, l'école publique « La Coustette » est une école de campagne à la ville. Depuis septembre 2013, elle accueille 76 élèves de maternelle et d'élémentaire âgés de 2 à 11 ans. Ils sont guidés dans leurs apprentissages par l'équipe pédagogique composée de Cécile Ponti qui enseigne aux élèves de CP/ CE1, de Catherine Roche, qui a en charge la classe de cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) et de Raphaëlle Peyret, directrice de l'école et enseignante de la classe maternelle. Les élèves de Grande Section de maternelle ont la chance de partager leur temps entre les classes de CP/CE1 le matin, et de maternelle l'après-midi.

Les ATSEM, Amel Ayadi, Béatrice Bringer et Christiane Cubizolle, aident l'équipe enseignante et permettent le bon fonctionnement du restaurant scolaire ainsi que de la garderie à partir de 7h30 et ce jusqu'à 18h30.

Cette année, Drissi Akachar et Mireille Chalencou, employés de vie scolaire complètent l'équipe.

Comme les années passées, les élèves de l'école bénéficieront de nombreux projets éducatifs et pédagogiques :

- participation au projet fédérateur « Le corps à l'œuvre » pour les élèves des classes de cycle 2 et 3
- pratique de l'anglais dispensée dès le CP
- activité « piscine » pour les élèves de CP/CE1 et CM1
- adhésion à l'USEP qui permet des pratiques sportives diversifiées : course des Droits de l'Enfant, marche à pied, journées intégratives...
- participation de l'ensemble de l'école au prix littéraire des Incorruptibles

Les fêtes du « Roi de l'oiseau » ont été activement suivies par toutes les classes de l'école et, durant 2 jours, parents, élèves et enseignantes costumés ont participé à des ateliers et assisté à des spectacles au sein de la vieille ville.

La bibliothèque municipale ouvre ses portes tous les quinze jours à l'ensemble des classes de l'école : ce qui permet aux enfants d'avoir accès à un fond important d'ouvrages.



De plus, cette année, les élèves du CP au CM2 partiront du 26 au 28 mai 2014 au centre du Cros à Retournac pour un séjour nature sur le thème « cani-rando ». Ils seront accompagnés des élèves de petite, moyenne et grande sections la journée du 26 mai 2014.

Par ailleurs, Aiguilhe reste un village où la convivialité est de mise, où tout le monde se connaît et, là aussi, l'école est partie prenante des manifestations municipales ; la foire aux miels, notamment, a permis de réunir plus de 200 personnes autour du repas organisé et servi par les parents de l'école et de profiter du traditionnel feu d'artifice offert par la mairie.

Une Association de Parents d'Elèves très active et efficace apporte son soutien humain et financier à toutes les activités proposées par l'école. Elle organise entre autre chaque année : le goûter d'automne, le spectacle de Noël pour les élèves et leurs parents, une tombola... Elle vous convie d'ores et déjà à venir vous détendre et vous amuser à la soirée du Bal Traditionnel le samedi 1^{er} février 2014 à la salle polyvalente. Pour finir, elle organisera cette année pour les familles, une fête de l'école le dernier week-end de juin 2014.

Parents membres du conseil d'école :

- Audrey Boyer
- Sarah Laurent

Bureau de l'Association des Parents d'Elèves :

- Coprésidents : Thomas Laurent et François Chastel
- Trésorière : Marie-Laurence Bonnefille
- Trésorier adjoint : Hervé Masson
- Secrétaire : Chantal Moulin
- Secrétaire adjoint : Benoît Masson



Micro-crèche « De fil en Aiguilhe »



La micro-crèche fonctionne depuis août 2010 et a pu accueillir cette année 39 enfants âgés de 10 semaines à quatre ans.

Sandra, Lucette, Elia et Evelyne (auxiliaire de puériculture et assistantes d'éveil) ont pris en charge 69 enfants depuis la création de la micro-crèche, sous la direction bienveillante d'Agnès ALLART, éducatrice. Actuellement 22 sont inscrits dont 10 sont originaires de la commune d'Aiguilhe.



De Fil en Aiguilhe est ouverte de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi. Une seule semaine de fermeture entre Noël et le Jour de l'An et le week-end de l'Ascension. La micro-crèche répond à un besoin de garde ponctuel ou régulier, permettant aux parents de se rendre à leur travail en toute quiétude. L'accueil permet aussi à un parent de suivre une formation professionnelle, de socialiser quelques heures par semaine son enfant, de permettre à maman de se dégager un peu de temps libre ou même de rendre service à une famille dont l'assistante familiale a dû suspendre momentanément son activité.

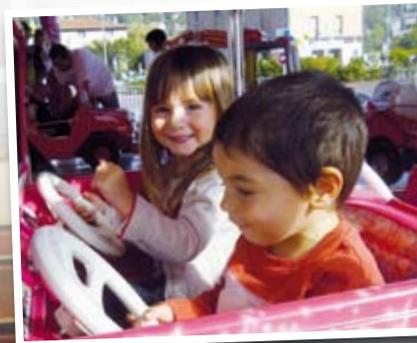


La proximité avec l'école de la Coustette permet d'accueillir à partir de 11h30 les plus grands.

De Fil en Aiguilhe, dont l'agrément actuel est de 9 enfants, dépend de l'Association ADMR du Puy en Velay. A partir de janvier 2014, la micro-crèche (lorsqu'elle aura intégré les nouveaux locaux plus spacieux) sera agréée pour un accueil simultané de 10 enfants.

La nouvelle structure, plus spacieuse, permettra d'offrir aux enfants de meilleures conditions d'accueil. 4 nouveaux bébés intégreront la micro-crèche dès janvier prochain. La micro-crèche De Fil en Aiguilhe dépendra de l'Association Micro-crèches Agglomération, gérées par l'ADMR. Elle regroupera les micro-crèches de Chaspinhac (Les Chaspinhous), du SIVU de Solignac sur Loire (Les P'tits Pas) en une seule et même entité. La Présidente sera Mme Brigitte CAUSSE.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la référente technique Agnès ALLART au 07 86 11 82 64. Agnès est présente à la micro-crèche le lundi et jeudi.



Aiguilhe Animation

L'assemblée Générale a confirmé la composition du bureau :

- Président : Gérard Pabiou
- Vice-Président : Jean-Claude Prat
- Trésorier : Jean-Claude Grand
- Trésorier adjoint : Christiane Mena
- Secrétaire : Jean-Pierre Pedoux
- Secrétaire adjoint : Michel Ravoux
- Membres : Claudette Cano, Michèle Girodet, Josette Roussel

• La semaine de théâtre, "Les Théâtritudes", connaît toujours un vif succès. Cette année avec la troupe La Bande à Zinc (Des ménages et mes ententes), le Théâtre du Pont Vieux (Le cabaret de la mort qui tue) et pour les enfants du cycle 1 de La Coustette, L'Alauda La Muzai la pièce Le hérisson de Léon. Comme chaque fois le repas campagnard servi à la suite de la première représentation a été l'occasion d'une chaleureuse convivialité.



• L'opération Borne Propre a été menée en fin d'hiver avec Chadrac. Les municipalités d'Aiguilhe et de Chadrac ayant apporté le soutien logistique.

• Le 11^e Printemps de la Borne, le dernier samedi du printemps a été

réalisé conjointement avec la Maison Pour Tous de Chadrac.

• Une sortie culturelle autour de Langogne nous a permis de visiter un domaine privé du XIV^e avec concert de piano par le propriétaire, le musée d'art sacré et l'église de Chastanier, la ville de Langogne, l'église avec concert d'orgue ainsi que le musée privé d'un Aiguilhais originaire de Langogne qui rassemble les objets conservés depuis maintes générations allant des voitures aux boîtes de conserve en passant par des instruments de musique ou du matériel agricole.

• Soirée Zumba début juillet à l'espace Saint-Michel.

• Groupe folklorique de la République de Yakoutie dans le cadre d'Interfolk à l'espace Saint-Michel.

• Foire aux miels le jour de la Saint-Michel précédée par le spectacle apicolo-agri-culturel "Josette etc".

• Soirée danse trad celtique avec le groupe Ouberet le 19 octobre.

• Lancement du renouveau des Vignards et de la vigne sur le coteau de Chosson.

Le couvige, toujours aussi convivial tient ses activités les lundis (couture) et les vendredis (dentelle et tricot).



Prenez note des prochaines dates pour 2014 :

- 4^e édition des Théâtritudes du 18 au 25 janvier
- Assemblée Générale le vendredi 7 février à 20h en Mairie. Venez nous y rejoindre.
- Nettoyage de la Borne le samedi 29 mars
- Printemps de la Borne le samedi 14 juin
- Foire aux miels le dimanche 5 octobre

Le couvige se porte bien !

Le cercle des dentelliers, tricoteuses et couturières s'agrandit dans une bonne et amicale ambiance, tous les lundis et vendredis à la maison des associations.

Comme chaque année, nous avons mis beaucoup d'application et de plaisir pour arriver à présenter du choix et de la qualité lors de la vente que nous organisons en décembre au bénéfice du Téléthon à l'entrée des magasins de Super U et d'Intermarché. Par ailleurs, bien sûr, nous travaillons aussi pour nous-mêmes ou pour gâter nos chers petits. Un repas convivial nous a réunies fin novembre. Nous étions une vingtaine autour d'une bonne table. Nous souhaitons à tous une bonne année 2014 espérant être encore plus nombreuses et plus créatives au couvige.

Renseignements auprès de :

- Jeanne pour la dentelle : Tél. 04 71 02 85 88
- Mireille pour la couture : Tél. 04 71 09 44 66
- Josette et Claudette pour le tricot : Tél 04 71 09 23 74 ou 04 71 05 52 69.

PS : nous accepterons volontiers des pelotes de laine ou coupons de tissus restants qui vous encombrant. Ils nous seront très utiles pour les ouvrages que nous vendrons au prochain Téléthon.

Comité de Jumelage Aiguilhe - L'Eguille-sur-Seudre

Bilan de l'année 2013

• **17 Mars 2013** : tripes à la salle polyvalente
Les 2 services proposés (le matin et à midi) sont des moments conviviaux toujours très appréciés.

• **ASCENSION 2013** : déplacement en Charente-Maritime.

Pour notre plus grand plaisir, nos amis Charentais nous ont accueillis durant 5 jours du 8 au 12 mai.

- *Mercredi 8 mai 2013*

• Départ de la salle polyvalente d'Aiguilhe à 7h30.

• Arrivée à L'Eguille-sur-Seudre en fin d'après-midi.

- *Jeudi 9 mai 2013*

• Journée libre dans les familles.

• Traditionnelle dégustation d'huîtres et de vin blanc chez Nadine. Un délice !



- *Vendredi 10 mai 2013*

• Départ en car en direction des marais du Blayais, en bordure de la Gironde.



Visite de la réserve ornithologique Terre d'Oiseaux. Cette visite pédestre nous a conduit parmi les prairies, étangs et roselières pour observer les nombreuses espèces d'oiseaux sauvages qui les peuplent.

• Après le pique-nique, retour aux cars pour le départ en direction de la Citadelle de Blaye ; enfin ! Pas tout de suite... le car charentais était en panne ! Mais grâce à l'efficacité du chauffeur, notre attente ne fût pas trop longue.

• Nous voilà arrivés à la Citadelle dominant l'estuaire de la Gironde, paysage grandiose où nous pouvons apercevoir le Fort Paté posé sur l'une des îles de la Gironde.

• Retour par une petite route à travers les vignobles de Blaye.

- *Samedi 11 mai 2013*

Journée libre suivie d'un délicieux repas dansant ; jusqu'au bout de la nuit pour les plus résistants !

- *Dimanche 12 mai 2013*

Départ vers 10h, moment difficile puisqu'il faut se quitter. Arrêt pique nique aux fruits de mer, fourni par nos amis Eguillais.

• **30 juin 2013** : Pique-nique à Chadron.

Nous avons passé une agréable journée, chaude et ensoleillée. Les pétanqueurs ont pu s'adonner à leur sport tandis que d'autres, à l'ombre des pins, se remémoiraient les heureux souvenirs partagés avec nos amis Charentais.

• **Samedi 23 Novembre 2013** : repas dansant.

Comme d'habitude, notre chef cuisinier avait concocté un délicieux repas !

Un grand merci à tous ceux qui, de par leur présence, contribuent au succès de cette soirée.

Agenda 2014

• 11 janvier à 18h : Assemblée Générale

• 16 février : Tripes

• Ascension 2014 : Pas d'échange cette année

• 29 juin : Pique-nique

• 29 novembre : Repas dansant

Contact : Président : Daniel PERRET, 5 Montée Gouteyron - 43000 Aiguilhe - Tél. 04 71 09 39 84.

Nous renouvelons nos remerciements à tous les adhérents pour leur participation aux différentes manifestations et pour leur générosité. Merci à nos amis Eguillais qui renforcent d'année en année l'amitié qui nous lie. Nous souhaitons une bonne et heureuse année 2014 à tous les Eguillais(es) et Aiguillais(es).

Autour de Saint-Michel d'Aiguilhe

Les activités de cette année furent consacrées plus particulièrement à la réalisation du chemin vers le Mont-Saint-Michel et la structuration d'un Réseau Européen.

- **février et avril** : la commission « Etudes & Recherches » programma plusieurs visites d'églises significatives du département telles que Borne, St Paulien, Allègre, Salzuit, La Chomette, Domeyrat, Paulhaguet et Mazérat-Aurouze. Une quinzaine de personnes ont participé à ces visites commentées.

- **avril** : après plusieurs séances de travail avec les associations concernées, le Conseil Général de la Haute-Loire a édité la plaquette « L'Europe en Haute-Loire » mettant en évidence la présence sur son territoire des 5 itinéraires culturels bénéficiant du label européen ou en cours d'attribution.

- **fin avril** : la bonne nouvelle est tombée. La Fédération Française de la Randonnée a homologué le tracé étudié conjointement par notre association et le Comité Départemental de la Randonnée entre Aiguilhe et Clermont-Ferrand sous la dénomination de GR@300. Ce chemin de grande randonnée permet, en empruntant ensuite les GR@463 et 46 de rejoindre Tours et, de là, par les chemins déjà réalisés, le Mont Saint-Michel. Après autorisation des communes traversées, les travaux de balisage aux couleurs blanche et rouge ont pu commencer.

- **journée du 16 juin** : par un temps estival et en collaboration avec le Comité Départemental de la Randonnée, 40 marcheurs ont inauguré ce nouveau GR@300 sur un tronçon de 13 kms entre Siaugues-Saint-Romain et Chavaniac-Lafayette. A l'arrivée au château du Marquis de La Fayette, maintenant propriété du département de la Haute-Loire, un rafraîchissement bien mérité leur était servi avant la visite commentée du château. Participation gratuite. (Photo ci-dessous)

- **soirée du 11 août** : Après avoir monté les 268 marches de l'escalier à flanc de rocher, les 90 auditeurs courageux ont été récompensés par la voix envoûtante d'Elena Krasaki. Les musiciens de « Orfeo di Cracovia » avaient grimpé leur clavecin tout en haut et ont invité le public à goûter l'acoustique exceptionnelle de la magnifique chapelle romane Saint-Michel sur des œuvres de Monteverdi, Vivaldi, Campra, Telemann et Bach. L'entrée était au prix de 12 €.



• **soirée du 13 septembre** : A la salle polyvalente, Romain Guilloux, animateur de la commission « Etudes & Recherches » a proposé aux 80 participants de découvrir les premiers résultats des travaux de la commission sur l'histoire d'Aiguilhe par une conférence intitulée "Mais quelle mouche a donc piqué ce Truannus ?" Ces résultats ont permis de proposer quelques hypothèses nouvelles tant sur le contexte de la construction par Truannus de la chapelle, que sur la création de l'hôpital d'Aiguilhe et les raisons de sa dédicace à saint Nicolas, ou encore sur les questions qui se posent autour de Saint Clair et de la chapelle octogonale qui lui est dédiée dans le bourg d'Aiguilhe. Entrée gratuite.



• **du 4 au 6 octobre** : l'association a organisé un voyage sur 3 jours intitulé « Les Saint-Michel Catalans ». La cinquantaine de participants a donc pris l'autocar en direction de Saint-Michel de Cuxà pour visiter l'abbaye située au dessus de la vallée de Prades, qui fut consacrée en l'an 974, puis largement développée à partir de 1008 par l'abbé Oliba. (Photo en haut de la page précédente).

Les Amis de Saint-Michel de Cuxà ont accueilli le groupe Aiguilhais au cours d'une soirée festive qui permet de conforter les liens cordiaux qui existaient déjà entre les deux associations.



Le lendemain, départ pour l'Espagne où, au nord de Barcelone, le groupe a visité l'abbaye de Montserrat fondée également par l'abbé Oliba vers 1025. Le monastère est enserré dans une montagne aux étranges découpures qui évoquent le travail d'une scie, une véritable dentelle minérale. La place d'honneur de tout l'ensemble de Montserrat revient à la vierge, représentée par une statue de bois polychrome et doré dont le visage et les mains, ainsi que ceux de l'enfant Jésus assis sur ses genoux, sont noirs, ce qui en constitue la particularité la plus marquante à l'origine du nom de « La Moreneta ». La statue repose sur un bloc de pierre polie orné d'une représentation de Saint Michel.

Enfin, le dimanche, visite de deux autres sites michaéliques catalans :

Dans un site naturel de corniches, de bassins et de cascades, l'abbaye médiévale de Sant Miquel del Fai, à 40 kms de Barcelone, possède la seule église romane d'Espagne construite au X^e siècle dans une grotte qui lui sert de toit. Avec l'ermitage de Sant Marti, l'ensemble, juché sur les rochers et défiant la gravité, a une beauté mythologique. La nature se combine avec l'architecture médiévale et deviennent les ingrédients magiques d'un lieu privilégié.



En plein milieu du village de San Miquel de Fluvia, à proximité de l'ancienne voie romaine de Rome à Cadix, s'élève un vieux monastère bénédictin datant du XI^e siècle dédié à saint Michel. Le clocher du XII^e siècle est une magnifique tour carrée de trois étages séparés par une décoration lombarde.



En plein milieu du village de San Miquel de Fluvia, à proximité de l'ancienne voie romaine de Rome à Cadix, s'élève un vieux monastère bénédictin datant du XI^e siècle dédié à saint Michel. Le clocher du XII^e siècle est une magnifique tour carrée de trois étages séparés par une décoration lombarde.

• **du 23 au 25 octobre** : les rencontres michaéliques européennes se sont déroulées cette année à Caen et ont permis, après un long travail préparatoire sur des statuts adaptés, de tenir lors de la première soirée une assemblée générale constitutive entre les membres fondateurs présents.

Le « Réseau Européen des Sites et des Chemins de Saint Michel » a donc vu le jour avec pour objet de développer l'animation des chemins et des sanctuaires dédiés à saint Michel à travers l'Europe et d'en organiser la gouvernance dans sa dimension européenne. Ouvert aux personnes morales ressortissantes des états membres du Conseil de l'Europe - associations relatives au développement des chemins ou des sites de Saint-Michel ou collectivités locales hébergeant des sites michaéliques - il est administré par un bureau de 9 membres au maximum. Le siège social de l'association a été fixé à la « Maison de l'Europe » à Paris.

Puis s'est tenue à Vire la première réunion du bureau de l'association pour effectuer les principales nominations :

- Présidente : Marie-Paul LABEY, présidente des « Chemins de Saint Michel »
- Vice-présidents : Michel ROUSSEL, maire d'Aiguilhe ; José-Mari USTARROZ, président de la « Cofredia de San Miguel de Aralar » (Esp)
- Secrétaire : Gérard SOULIOL, président de « Autour de Saint-Michel d'Aiguilhe »
- Trésorier : Xavier BOLZE, président des « Chemins de Saint-Michel en Savoie »



• **29 novembre** : en fin de journée, un apéritif avec visionnage des photos du voyage a été offert à tous les membres de l'association à la salle polyvalente.

Les compagnons de Miramande

D'abord, un coup d'œil au rétroviseur!

Nos braves compagnons n'ont pas été inactifs en 2013, qu'on en juge :

- Une demi-journée de découverte du Puy insolite suivie par près de 40 personnes.
- Un groupe théâtral d'une quinzaine de membres qui se sont attelés à l'écriture, la mise en scène (toujours sous l'œil attentif de Nicole Rix !) de notre nouvelle pièce « Les métamorphoses d'Ovide »
- La préparation de notre évocation de la réception de l'envoyé de Soliman le Magnifique et de sa suite où Marie-Thérèse Giorsetti, René Mansard, Christiane Aguado ont eu la lourde tâche de conduire une grande équipe (on aurait dit par moment la bande du Splendid !) dans la grande salle du Conseil Général devant 160 personnes (Et France 2, spécialement venue pour notre amie Luce Fabre !)
- L'accueil, une semaine durant, de la vingtaine de Lycéens d'Ankara qui se sont immergés avec beaucoup de cœur dans les fêtes.
- Notre camp de la Visitation (où beaucoup de visiteurs cherchent encore les Pastelières !) a offert le décor de son jardin aux Miramandiens qui y ont dégusté -avec modération- quelques verres d'hypocras avec les amis ou les festivaux, force soupes revigorantes et un plantureux buffet « Renaissance », le samedi midi.
- Accompagnés des Lycéens Turcs, nous avons offert un spectacle très tonique aux pensionnaires de la Maison de retraite Saint Joseph, où nous sommes désormais attendus avec impatience chaque année.

Et, bien sûr, nous avons participé à la présentation des plats pour François 1^{er} (Ah ! Notre rocher St Michel des Vignes, entouré de nos petits marmitons !), à la fête des enfants, au défilé final...

Une bonne participation à ces fêtes, à laquelle on peut ajouter la mobilisation de sept adhérents qui ont peint (2 couches, en 2 couleurs, recto-verso) de plus de 100 écus en bois dont les originaux avaient brûlé lors du sinistre de la SERNAM (80 heures de travail, chapeau les artistes !)



A présent voyons un peu ce que réserve le calendrier 2014 :

De nombreux changements sont à attendre, auxquels chacun est appelé à donner vie.

- Notre Assemblée générale se tiendra en Février-Mars, à une date que nous ferons largement connaître.

De nouveaux responsables vont s'investir dans la conduite de l'Association.

Nous devons établir un nouveau projet d'animation, totalement recentré sur le Jardin de la Visitation.

L'accueil et l'implication des familles sera pour nous une belle opportunité pour rendre notre camp toujours plus vivant.

L'espace « lavoir » devra retrouver, comme il y a une di-

zaine d'années, des animations qui restent à créer. Le groupe théâtre a déjà exploré quelques pistes, mais tous les Miramandiens, au-delà de ce groupe, pourront s'y exprimer par des chants, des poèmes, des scènes d'ateliers, des contes, des décorations...

- Nous avons convenu de recevoir à nouveau les lycéens d'Ankara.

En bref, nous souhaitons que toute notre association, que nous vous invitons à rejoindre, participe pleinement aux Fêtes 2014 du Roi de l'Oiseau et, tout en s'esbauffissant, qu'elle lui donne de belles couleurs !

Contacts : le président, Jean-Claude Prat
jcr.prat@wanadoo.fr

Téléthon 2013 : Aiguilhe, Chadrac, Polignac

Une édition intercommunale réussie et un record battu !



Depuis huit ans, trois communes, Aiguilhe, Chadrac et Polignac s'associent afin de proposer un programme commun pour le Téléthon. Cette année, il revenait à la commune de Polignac l'organisation de cette manifestation et notamment la journée du dimanche 8 décembre.

Comme chaque année, le Téléthon a débuté le vendredi 6 décembre avec les enfants des écoles : lâcher de ballons et vente de brioches à Chadrac, réalisation d'une fresque de dessins à Polignac, défi sportif le long de la Borne et vente de brioches à Aiguilhe.

Parallèlement, les couturières d'Aiguilhe organisaient une vente des articles « cousus main » à l'entrée de Super U et d'Intermarché.

Le dimanche 8 décembre, des randonnées pédestres et VTT ainsi qu'un jogging ont été proposés au départ de la salle communale de Polignac. Au total, 181 marcheurs, 17 vététistes (dont trois enfants) et 24 joggeurs ont affronté, une nouvelle fois, des conditions atmosphériques difficiles. Pour réconforter les participants, des points de ravitaillement avaient été installés à Aiguilhe et à Bilhac.

A partir de midi, le dimanche 8 décembre, 268 adultes et 48 enfants ont partagé le repas campagnard au feu de bois préparé par Polignac Animation et les habitants du Pirou.

Les kinésithérapeutes ont également proposé des massages. La tombola a été reconduite et une démonstration de danse, très réussie, précédait le repas campagnard.

Cette nouvelle édition est une belle réussite intercommunale, elle permet de reverser cette année 6740,46 € à l'AFM - Téléthon.



Club d'Aiguilhe

Si vous avez envie de marcher « peu », rendez-vous le lundi ou « prou », rendez vous le jeudi.

Si vous voulez plutôt jouer à la coinche, venez nous rejoindre le mercredi.



Pour le scrabble, cela se passe le vendredi.

La gymnastique d'entretien se déroule le jeudi matin.

Si vous préférez le milieu aquatique, venez donc les mardis ou les vendredis.

N'hésitez pas à rejoindre le club Saint Michel d'Aiguilhe, pour passer d'agréables moments dans une ambiance conviviale.

Le meilleur accueil vous est réservé !

Pour tout renseignement, contactez :

- Monique au 04 71 09 62 83
- Pierrette au 04 71 02 01 17
- Eliane au 04 71 09 75 99



Club de Tarot

C'est à la maison des associations que les membres du club de tarot se retrouvent avec grand plaisir pour partager quelques moments conviviaux. Nous nous réunissons régulièrement lors de deux soirées hebdomadaires : le mardi, volontairement studieux et le vendredi plus animé mais tout aussi appliqué avec notamment ses séances de perfectionnement.



Le club a organisé cette année trois tournois dans les locaux de la salle polyvalente dont le succès ne s'est pas démenti. La collation qui les a clôturé a été fort appréciée.

Nous les reconduirons en 2014, les après midi des 22 février et 21 novembre.

Une autre soirée autour d'un bon repas et de quelques donnes clôturé l'année au mois de juin.

Nos élites n'hésitent pas à participer aux qualifications quadrettes pour les championnats de France. Ils ont atteint les quarts de finale : Chapeau !

Plus simplement nos membres vont régulièrement défendre les couleurs du club lors des tournois loco-régionaux.

Une délégation est allée assister, hors frontière, en Espagne, à un tournoi où ses membres ont pu durant cinq jours taroter tout à loisir. C'est leur troisième participation et, semble-t-il, pas la dernière.



Nos adhérents ne sont pas uniquement de bons joueurs de cartes. Trois d'entre eux, peintres à leurs heures, nous ont régalé d'une exposition de leurs œuvres dans le cadre historique d'une exposition temporaire à l'Espace Saint Michel. Le vernissage a donné lieu à une sympathique et mémorable réunion.

L'assemblée générale du club qui regroupe une quarantaine de membres s'est tenue le 18 octobre 2013 autour de la table accueillante du restaurant Romulus.

Nous invitons les Aiguilhaises et Aiguilhais intéressés par ce jeu de carte combinant mémoire, stratégie et réflexion, à venir nous rencontrer. Nous les accueillerons avec plaisir.

Contact 06 73 86 82 89.

Le Président Philippe Ayat



Boule Amicale

Le début de l'année 2013 a été marqué par la modification et la réactualisation des statuts de la Boule amicale d'Aiguilhe pour les mettre en conformité et parfaite adéquation avec ceux des associations de la loi de 1901.

Nous profitons de cette tribune pour remercier la municipalité et notamment M. le maire pour l'aide et les conseils qu'il nous a prodigués pour la rédaction des dits statuts. L'assemblée générale extraordinaire du 27 mars 2013 a approuvé à l'unanimité les nouveaux statuts.

Après une légère baisse de nos effectifs en 2012 et début 2013 nous avons eu en milieu d'année l'agréable surprise d'enregistrer une vague d'adhésions qui a largement compensé les départs.

Les manifestations organisées (galette des rois, tripes, sortie à Loudes, concours de la St Michel) ont connu un vif succès.

Dans le but de développer et dynamiser la boule amicale d'Aiguilhe nous appelons les habitants de la commune à rejoindre notre association et à venir participer à nos activités quotidiennes (pétanque et par mauvais temps parties de cartes à la maison des associations).

Nous vous en remercions par avance et vous souhaitons une année 2014 pleine de bonheur, joie et santé.

Notre photo ci-dessus : le podium du concours de la St Michel.

Le président
BAA

Aiguilhe Football Club

L'équipe de foot d'Aiguilhe (A.F.C) fut fondée en 2003 par une bande de copains, dans l'idée de créer un club convivial et sans « prise de tête ». L'équipe 1 est promue en 2^e division de district dès sa première année, division à laquelle elle évolua pendant de nombreuses années. Finissant régulièrement sur le podium mais jamais 1^{ère} ! C'est en 2011, sous les ordres de Samuel Eynard qu'elle arriva enfin à franchir le cap et fut promue en 1^{ère} division de district.

En 2006, l'A.F.C se dote d'une deuxième équipe... pour le fun au début mais très vite l'envie de gagner a pris le dessus, et c'est en 2012 qu'elle accédera à la 2^e division de district ! Malheureusement, en 2013 suite à quelques départs et un manque de bénévoles, l'équipe 2 déclara forfait général.

Aujourd'hui, Aiguilhe dispose d'une équipe engagée en 1^{ère} division de district (Poule B) et en Coupe Régis Fay.

L'A.F.C, club convivial, organise chaque année en fin d'année un Loto ; en 2013 nous avons eu environ 100 participants.

Pour 2014 les projets sont nombreux :

- Organisation d'un tournoi de poker en début d'année.
- Organisation d'un loto en fin d'année.
- Organisation d'un tournoi de boule « convivial » en fin de saison.
- Préparation d'un calendrier pour 2015.

Les projets sont nombreux car le bureau est ambitieux et nous avons la volonté de maintenir un club dans notre belle commune d'Aiguilhe. Si vous voulez nous rejoindre n'hésitez pas à prendre contact avec le président Grégory Regnier.



Troupe de Théâtre « L'Ambroisie »

Ca y est, la troupe du théâtre de l'Ambroisie s'est remise au travail !

Nous préparons une nouvelle pièce de théâtre d'après un roman de Fred Vargas : « Debout les morts ». C'est Nicolas Raymond, comédien de notre troupe qui en a fait, avec talent, l'adaptation pour le théâtre. L'auteur lui a donné son accord et a validé son travail. Cette pièce demande quelques mois de travail, et vous promet surprise et suspens...

De plus, le bureau de l'association rajeunit avec Pauline Rousset (Présidente) et Anne-Lise Chalagiraud (secrétaire) qui prennent à cœur leurs nouvelles fonctions.

Alors à très bientôt pour un moment convivial ensemble.

Pour le Théâtre de l'Ambroisie,
Martine Chapat

Départ en retraite à l'école

La fin de l'année scolaire 2012-2013 a donné lieu à une sympathique cérémonie regroupant anciens et actuels enseignants, élèves, parents d'élèves, élus, autour de Jacqueline Mounier, enseignante depuis 39 ans - dont 21 à l'école d'Aiguilhe - qui a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée.

Bonne route Jacqueline pour cette nouvelle vie qui s'ouvre devant vous !

Bienvenue à Catherine Roche qui prend le relais dans l'équipe enseignante.





Information Elections municipales et communautaires 23 et 30 mars 2014

Pour une commune de plus de 1 000 habitants

Les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste bloquée. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier.

Vous élirez également un ou plusieurs conseillers communautaires. Ces derniers représentent votre commune au sein de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre auquel elle appartient, c'est-à-dire votre communauté de communes ou communauté d'agglomération. Les EPCI sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de projets communs de développement.

Au moment du vote, vous aurez, comme auparavant, un seul bulletin de vote mais y figureront deux listes de candidats. Vous ne votez qu'une fois et pour ces deux listes que vous ne pouvez séparer.

En effet, le bulletin comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Les candidats au siège de conseillers communautaires sont obligatoirement issus de la liste de candidats au conseil municipal.

Lors des élections de mars 2014, vous devrez présenter obligatoirement, avec votre carte d'électeur, une pièce d'identité pour pouvoir voter. Les cartes électorales déjà délivrées, ne mentionnant pas cette directive, ne seront pas remplacées. Les électeurs détenteurs de telles cartes ne peuvent s'opposer à la présentation d'un titre d'identité au moment du vote, sur la base des mentions y figurant, cette formalité étant prévue expressément par le code électoral.

Les nouveautés :

- Présentation, avec la carte électorale, d'une pièce d'identité pour voter.
- Impossibilité de voter en faveur d'une personne non candidate,
- Interdiction du panachage (changement de mode de scrutin),
- Election des conseillers communautaires au suffrage universel direct.

Peut-on voter par procuration ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pourrez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place. Si vous êtes dans une commune de 1 000 habitants ou plus, cette personne votera à votre place par un même vote aux élections municipales et communautaires.

Les formulaires de procuration seront disponibles soit sur Internet sur <http://service-public.fr> (Cerfa n°14952*01(D)), soit auprès du commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Qui peut candidater ?

Pour les personnes désirant candidater, le Ministère de l'Intérieur a mis à votre disposition un mémento du candidat, en ligne sur son site Internet ou sur le site Internet des services de l'Etat en Haute-Loire (www.haute-loire.gouv.fr / rubrique « Politiques publiques » / « Elections et citoyenneté »). Sur ce site vous trouverez aussi un ensemble de fiches explicatives vous informant des conditions d'éligibilité, la présentation de vos bulletins de vote et des modèles de mandats.

Les déclarations de candidature sont à déposer à la Préfecture de la Haute-Loire ou à la Sous-préfecture d'arrondissement à laquelle votre commune est rattachée, du jeudi 13 février au jeudi 6 mars 2014 (avant 18h).

ENTREPRISE
GERARD GAYTE
ETANCHEITE
EGGE
Z.A. Plaine de bleu
43000 POUGNAC

Etanchéité isolation
Terrasses végétalisées
Membrane PVC
Résine - Dalles sur plots

Tél. 04 71 02 24 74
Fax : 04 71 07 96 63
gayte.egge@wanadoo.fr




Philippe ESQUIER
assurances – placements – banque
particuliers – professionnels – entreprises

2bis rue Pierret – 43000 Le Puy-en-Velay
04 71 09 33 89 / agence1.esquier@axa.fr

réinventons / notre métier



ZA La Guide I - 43200 YSSINGEAUX
Tél. 04 71 65 14 76 - Fax 04 71 65 52 44
E-mail pao@philprint.fr

VOTRE ANTENNE AU PUY

65 67, faubourg St-Jean
43000 LE PUY-EN-VELAY
Tél. 04 71 09 18 42
Fax 04 71 09 18 08
E-mail graal@philprint.fr




Réseaux
illuminations
Éclairage public

EGEV

ZI de Chassende
43000 Le Puy-en-Velay

Tél. 04 71 09 06 63
Fax. 04 71 09 54 73

Libre circulation

Le maire dispose de pouvoirs de police étendus que lui confère le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2212-2.

En matière de circulation et de stationnement, il doit mettre en œuvre les moyens qu'il juge nécessaires pour atteindre les objectifs de sécurité et à ce titre prend les arrêtés correspondants.

Le stationnement des véhicules, hors des emplacements réservés, est interdit sur la voie publique. Il est toléré pour une très courte durée (médecin, déchargement de commissions...) ou autorisé à titre exceptionnel, après demande auprès de la mairie (déménagement, travaux...).

Par ailleurs, en vertu du Code Civil, les arbustes privés ne doivent pas déborder sur le domaine public.

Ceci a pour objet de rappeler les principes qui concourent à la libre circulation en sécurité des automobilistes et piétons d'Aiguilhe.

BULLETIN MUNICIPAL D'AIGUILHE

Rédaction - Diffusion

Mairie d'Aiguilhe - Tél. 04 71 09 03 83

Photos

Mairie d'Aiguilhe, Sébastien Falcon, associations d'Aiguilhe.

Couverture

Tableau réalisé par Robert Victor RAUSA

1^{er} Prix 2012 du Concours « Peindre Aiguilhe »

Conception, compo, régie



1 rue du 8 mai 1945 - 43750 Vals-près-le Puy

Tél. 04 71 09 77 85 - agence43@excepto.fr

Impression

Phil'Print - 43200 Yssingeaux

Dépôt légal : à parution.

L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs ou omissions qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.

La mairie d'Aiguilhe remercie les annonceurs qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin et vous invite à leur réserver vos achats.

SUPER U

les nouveaux commerçants

**TOUJOURS PLUS
POUR LA SATISFACTION
DU CLIENT**

AIGUILHE 04 71 04 51 40

location  

nouveau !
dans notre magasin

FIAT PANDA pour 150€ TTC par mois*
* voir conditions magasin

SUPER U AIGUILHE 

			
MINI-CHARIOT ENFANT		OUVERTURE NON STOP TOUTE LA SEMAINE	

Un œil sur votre communication

magazines • brochures • livrets • flyers
journaux • affiches • stands • signalétique
publicité • sites internet • film d'entreprise
vidéos • séminaires • salons...

EXCEPTO
AGENCE DE COMMUNICATION

www.excepto.fr

1 rue du 8 mai 1945 • 43750 Vals-près-le Puy
Tél. 04 71 09 77 85 • email : agence43@excepto.fr
11 allée Pierre de Fermat • 63170 Aubière
Tél. 04 73 44 45 00 • email : agence63@excepto.fr

CIM
INFORMATIQUE

**L'INFORMATIQUE POUR
LES PROFESSIONNELS**

Votre partenaire local depuis 1998
La force d'une équipe
26 personnes à votre service

Le Puy-En-Velay
Monistrol / Loire
www.cim-informatique.fr

Tél : 04 71 04 23 23
Tél : 04 71 75 67 67
cim@cim-informatique.com

ETS F.VINCENT & FILS 

MOTUL  

Carburants - Fiouls - BP Superfioul - Charbons
Lubrifiants BP et Motul - Energie Bois - Granulés

www.vincentcombustible.com

La Sauvetat 43340 LANDOS 04 71 08 21 44
ZA Laprade 43700 ST GERMAIN LAPRADE 04 71 03 05 88
ZA Le Fromental 43200 YSSINGEAUX 04 71 65 08 57

**VELAY
COMMERCE**

Publicité

ENSEIGNE - PANNEAU
BANDEROLE
SERIGRAPHIE - IMPRIMERIE
DECORATION VEHICULE
OBJET ET TEXTILE PUB
IMPRESSION NUMERIQUE

Fay la Trioulayre • 43700 St Germain Laprade
04 71 05 48 70
vcp43@wanadoo.fr